



Pression du père pour changer le droit de visite

Par **OJu**, le **25/04/2010** à **11:09**

Bonjour,rrnrJe suis divorcée depuis 2005, et j'ai la garde de mes 3 enfants (aujourd'hui 13, 11 et 8 ans). Le père a été expatrié depuis 2001, jusqu'en juillet 2008, quand il est revenu en France avec sa nouvelle épouse. L'épouse l'a quitté en Décembre 2008, le divorce a été prononcé . Depuis la conclusion de son 2ème divorce, il me fait sans arrêt des pressions morales, prétendant que j'empêche les enfants de le voir avec lui, ma fille aînée ne souhaite pas aller chez lui, il lui interdit de voir ses amis et utilise des mots méprisant envers son école. Pour apaiser ces conflits, j'ai accepté de lui rendre visite pendant tous les week-end du mois d'avril, car le grand-père paternel est venu d'Italie pour faire des travaux dans sa maison et à cette occasion il pouvait profiter de ses petits- enfants. Mais rein n'y fait, hier soir, après avoir passé l'après-midi chez lui, faire la cuisine, nous sommes partis à 20:00 car les enfants devaient se coucher. Mon ex-mari, comme toujours, il est allé dormir après le repas. J'ai essayé de le réveiller pour le prévenir que nous partons, il a commencé a me crier dessus que j'ai allumé son chauffage (???!!) , et qu'il dort. Il a appelé à 21:15 quand il a réussi à se réveiller en criant (encore) au téléphone que je fais tout pour éloigner les enfants de lui et qu'il va m'assigner au tribunal.rnPar ailleurs, quand j'insiste auprès des enfants qu'il faut aller voir leur père, ils me reprochent que je ne les protège pas assez.rnrnje ne sais plus comment agir, afin de préserver autant que peu l'équilibre des enfants.rnMerci pour votre aide.